

**DISCOURS pour la REMISE DU « PRIX LIBERTE »
SIMONE VEIL**

BARCELONE le 25 février 2009

C'est avec une grande émotion que je remercie l'Association « Femmes pour la liberté et la Démocratie » de m'avoir décernée le Prix de la Liberté pour m'être distinguée en diffusant les valeurs de la liberté, de la démocratie ainsi que la défense des droits humains, notamment des femmes.

Je dois cet honneur à Madame Joaquina Alemany qui a créé cette association en 1999 à Barcelone, qui fait également partie du Conseil National des Femmes de Catalogne. Grâce à Madame Alemany, également Présidente de l'International Network of Liberal Women, la défense des droits des femmes en Espagne et plus particulièrement en Catalogne progresse réellement.

C'est aussi un grand honneur de succéder à Madame Sima Samar, ancien Ministre des Droits des Femmes du premier gouvernement par intérim afghan, Madame Analia de Victoria-Pereira, députée en Angola et Madame Ayaan Hirsi Ali, députée au Parlement des Pays-Bas qui ont

toutes reçu le Prix Liberté, prix catalan créé en 2002 par l'Association de Madame Alemany.

Je suis très impressionnée de prendre la parole devant vous, parce que, même si j'ai le sentiment d'avoir partagé le combat des femmes, j'ai en même temps celui d'avoir été une privilégiée, dans la mesure où ma carrière n'a été possible que parce que j'étais une femme.

Je me suis mariée très jeune, à peine un an après mon retour de déportation, et ce n'était pas tellement facile de faire des études en même temps, mais j'y tenais beaucoup. A l'époque, bien des mères qui n'avaient pas travaillé, étaient totalement dépendantes de leur mari, même lorsqu'elles avaient une fortune personnelle.

C'est pourquoi, pour moi, la priorité, était d'avoir un vrai métier. Le concours de la magistrature étant ouvert depuis peu aux femmes, j'ai décidé de m'y présenter et suis ainsi devenue magistrat.

J'ai été longtemps dans l'administration pénitentiaire et j'ai constaté que si les femmes étaient très peu nombreuses en prison, elles étaient particulièrement mal traitées. Personne dans l'administration ne se souciait d'elles, car elles ne posaient pas de problème disciplinaire. Beaucoup moins nombreuses pour les longues peines, mais les crimes

qu'elles avaient commis étaient souvent horribles.

Puis j'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'aller en Algérie visiter les prisons, où des femmes ayant participé à des attentats étaient condamnées à de très longues peines. Elles étaient détenues dans des conditions particulièrement dures - Transférées en France, on a pu organiser pour elles la possibilité de suivre des cours, de rester ensemble et d'avoir un régime moins rigoureux qu'en Algérie.

Je n'avais pas du tout l'intention de faire de la politique, j'étais très intéressée par mon activité au ministère de la Justice étant étroitement associée aux grandes réformes des années 70 sur le droit de la famille, qui ont été particulièrement importantes pour les femmes. La France avait beaucoup de retard à rattraper en ce domaine, le Code Napoléon, encore en vigueur, ne reconnaissait aucun droit à la femme mariée, même pas celui d'ouvrir un compte en banque.

J'appartiens à cette génération dont les mères, bien souvent, n'avaient pas d'activité professionnelle. A côté de celles qui, mères de famille, ne travaillaient pas, il y avait également celles qui travaillaient sans être reconnues. Ainsi nombre d'épouses d'artisans, de commerçants ou d'agriculteurs, en réalité travaillaient et s'occupaient de

l'entreprise familiale, tout en assurant l'ensemble des tâches ménagères.

Quelques années plus tard, devenue Ministre, j'ai réalisé que ces femmes pour la plupart n'avaient aucune protection sociale : elles n'étaient pas déclarées par leur mari et étaient considérées comme sans profession. N'ayant pas cotisé, elles n'avaient droit à rien, sinon une retraite de réversion extrêmement faible, en cas de décès du mari.

Des années auparavant, dans les années 60, alors que j'étais magistrat au Ministère de la Justice, j'avais fait partie d'un Comité de liaison pour le travail féminin, qui avait été mis en place à l'initiative d'un économiste et philosophe, qui avait été chargé de créer ce groupe de travail pour savoir comment inciter les femmes à travailler.

C'était alors l'époque des Trente Glorieuses et nombre de femmes, infirmières, professeurs, institutrices, aides-soignantes et bien d'autres arrêtaient de travailler quand elles avaient des enfants et que leurs maris avaient des situations satisfaisantes. Il faut dire qu'à l'époque il y avait beaucoup moins de femmes élevant seuls leurs enfants qu'aujourd'hui. Mais ce qui m'avait frappé, c'est que les femmes, quelles que soient leurs origines, étaient traitées comme l'étaient et le sont encore trop souvent les travailleurs émigrés. Lorsqu'on en a besoin, on fait appel à

elles, et dès qu'on n'a plus besoin d'elles, on les exclut du travail ; ainsi elles sont au chômage beaucoup plus que les hommes, et le moindre prétexte est bon pour les licencier en premier. C'est avec elles qu'on ajuste la situation.

C'est lorsque je suis devenue ministre de la Santé en 1974 et que j'ai fait voter la loi sur l'IVG, que j'ai beaucoup travaillé avec les diverses associations féminines impliquées depuis longtemps dans ce combat. La loi a été votée dans des conditions très difficiles, certains parlementaires étant particulièrement agressifs et grossiers.

Un an plus tard, mes fonctions ayant été étendues à la Sécurité Sociale, j'ai tenu à éliminer les discriminations qui subsistaient vis-à-vis des femmes. L'une d'elles m'avait touchée personnellement, ainsi j'avais observé que lorsque les parents d'enfants mineurs étaient tous les deux fonctionnaires, la mère pouvait obtenir que les enfants soient pris en charge par sa propre sécurité sociale. Ainsi, comme la plupart des mères, je payais le médecin et les médicaments et c'était toujours mon mari qui était remboursé.

Elue en 1979 Présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel, le bureau était alors essentiellement constitué d'hommes. Quand j'ai proposé de mettre en place une Commission des

droits de la femme, je me suis heurtée à de fortes résistances. Alors que cette commission a été fort utile.

C'est à cette époque que des directives, imposant l'égalité entre les hommes et les femmes, ont été imposées à tous les pays faisant partie de la Communauté Européenne, ainsi que la mise en place d'une Commission des droits de la femme. Les femmes étaient davantage présentes dans ce Parlement que les hommes, même si elles y étaient moins nombreuses que les hommes – et elles ont fait avancer les choses.

En fait, s'il y a en France relativement peu de femmes dans la vie politique, en revanche, en ce qui concerne les responsabilités dans les entreprises, la situation en France est proche de celle qui existe dans les autres pays. J'en ai tiré la conclusion que dans les pays du Nord, le vrai pouvoir, c'est le pouvoir économique. Les hommes le réservent pour eux et le partagent très difficilement avec les femmes. En France, le vrai pouvoir, c'est le pouvoir politique : c'est la chasse gardée des hommes où les femmes ont encore bien des difficultés à pénétrer.

D'une façon générale, je suis assez pessimiste sur le temps qu'il faudra pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une

réalité. Il y a beaucoup plus de femmes au chômage. Elles ont moins de formation scientifique et quand il s'agit de recruter, les postes proposés exigent une formation scientifique qu'elles n'ont pas toujours, parce qu'elles ont été mal orientées. On met parfois en cause l'absence de solidarité entre les femmes. Je constate le contraire, les femmes commencent seulement à avoir de véritables réseaux comme ceux qui existent entre les hommes, ne serait-ce que parce qu'elles n'ont que peu de temps disponible. Contrairement à ce que l'on dit souvent, les femmes aiment travailler ensemble, ne serait-ce que pour faire progresser la situation. Mais les textes sont souvent appréhendés à *minima*, à moins de leur donner le moins de portée possible à tout ce qui prévoit l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi nous devons rester vigilantes.

Ma carrière professionnelle s'est arrêtée il y a quelques années, lorsque j'ai quitté le Conseil constitutionnel. Nous étions alors 3 femmes sur 9 membres, très solidaires entre nous. Alors que cette Institution est appelée à contrôler la parité, elle-même ne la respecte pas. Ainsi actuellement, il n'y a plus que 2 femmes au Conseil constitutionnel. Pour qu'il y ait une femme de plus, comme on nomme les membres du Conseil par trois, il faudrait qu'une fois, on en nomme deux . Oui, pourquoi pas ? Les membres masculins, stupéfaits, ont l'air de penser

que c'est la grande des incongruités.

L'Europe a permis aux femmes de faire de grandes avancées et il faut continuer à l'utiliser. Chaque avancée, même mineure, est importante. Je n'ai pas participé aux mouvements féministes, mais je les ai toujours soutenues. Par tempérament je ne suis pas une militante. Si je suis aussi attachée à ce qu'il y ait des femmes dans la société, c'est parce que je pense que les femmes sont très différentes. J'appartiens à cette génération pour qui *Le deuxième sexe*, de Simone de Beauvoir a été une révélation et une grande avancée : parler de l'égalité des droits, c'était vraiment une avancée formidable. Quand j'étais enfant, je regrettais beaucoup de ne pas être un garçon et je ressentais ma féminité comme un handicap. Aujourd'hui comme beaucoup de femmes, je veux pouvoir m'affirmer comme telle. Hommes et femmes sont complémentaires et c'est ce que nous devons faire comprendre. Vouloir nous éjecter du système serait une perte pour la société. C'est pourquoi, je pense qu'il est indispensable qu'il y ait plus de femmes dans le Parlement. Les femmes devraient être aussi nombreuses que les hommes, ne serait-ce que pour tenir compte de leur façon de voir les choses. Sur beaucoup de questions, plus ou moins importantes, nous n'avons pas la même vision.

Aujourd'hui, comment affronter cette société très chamboulée, avec des problèmes douloureux, que faire pour qu'il y ait davantage de civilité, davantage de fraternité, davantage d'attention aux autres et davantage de prise de conscience de l'état d'une société qui va mal ? S'il y avait plus de femmes dans la vie politique... Je pense qu'elles accorderaient plus d'importance à certains problèmes. Il y a heureusement beaucoup de femmes maires, beaucoup d'élues locales, mais pas encore suffisamment.

En Espagne, et plus particulièrement en Catalogne, je sais que depuis quelques années la place des femmes dans les prises de décisions a beaucoup progressé.

Un certain nombre de lois en faveur des droits des femmes ont été adoptées ces dernières années en Espagne, notamment celles renforçant l'égalité des sexes. Je pense que c'est grâce au travail et au courage de femmes telles que vous que ce progrès a été possible.

La volonté d'appartenance à la Catalogne a permis à celle-ci d'être reconnue comme une Nation par l'Espagne en 2006. Je souhaite qu'une volonté aussi forte permette aux femmes d'obtenir l'égalité et le respect des droits humains.

Par ailleurs, l'initiative de m'avoir décerné le Prix Liberté, est l'occasion

de rappeler la solidarité entre les femmes de tous les jours.

Je vous remercie.